

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 28 octobre 2024

Tunisie & Libye - Zoom sur les perspectives de croissance du FMI

Le Fonds Monétaire International (FMI) a publié le 31 octobre 2024 son rapport semestriel sur les perspectives économiques régionales de la région Moyen-Orient et Asie Centrale intitulé [« S'adapter à un paysage géoéconomique en constante évolution »](#).

La croissance 2024 de la région MENA est revue à la baisse dans un contexte de fragmentation géopolitique et d'incertitudes croissantes

À l'instar de la Banque mondiale, le FMI a revu à la baisse ses prévisions de croissance en 2024 et 2025 pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). La croissance économique de la zone est désormais attendue à + 2,1% en 2024, soit une réduction de 0,6 point de pourcentage (p.p.) par rapport aux prévisions d'avril dernier, dans un contexte marqué par la persistance des conflits et la politique de réduction de la production pétrolière en Algérie et dans certains pays du Golfe. En 2025, la croissance de la zone a également été revue à la baisse à 4% (-0,2 p.p. par rapport aux estimations précédentes) en raison d'incertitudes géopolitiques persistantes.

LE CHIFFRE A RETENIR

+1,6%

Les prévisions de croissance
en Tunisie en 2024 et 2025
selon le FMI

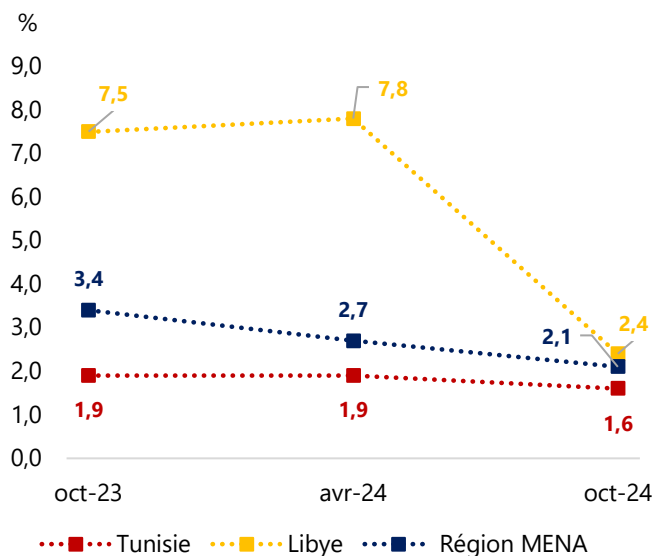
La Tunisie continuerait d'afficher la croissance la plus faible en Afrique du Nord en 2024 et 2025

Après avoir connu une croissance quasi-nulle en 2023, la Tunisie devrait enregistrer, avec + 1,6% en 2024 et en 2025, la plus faible croissance parmi les pays d'Afrique du Nord sur la période. Ces estimations constituent une révision à la baisse respectivement de 0,3 p.p. et de 0,2 p.p. par rapport aux précédentes prévisions du FMI. Par ailleurs, les pressions inflationnistes devraient continuer de peser sur l'activité économique, avec une inflation annuelle moyenne attendue à 7,1% en 2024 et à 6,7% en 2025. Concernant les finances publiques, le FMI confirme le recul progressif du déficit budgétaire avec une estimation à 5,9% en 2024 (+0,5 p.p par rapport à avril) et à 5,1% en 2025 (+0,2 p.p) tandis qu'à l'inverse, la dette publique devrait atteindre 83,7% du PIB en 2024 et 84,3% du PIB en 2025, contre 82,4% en 2023.

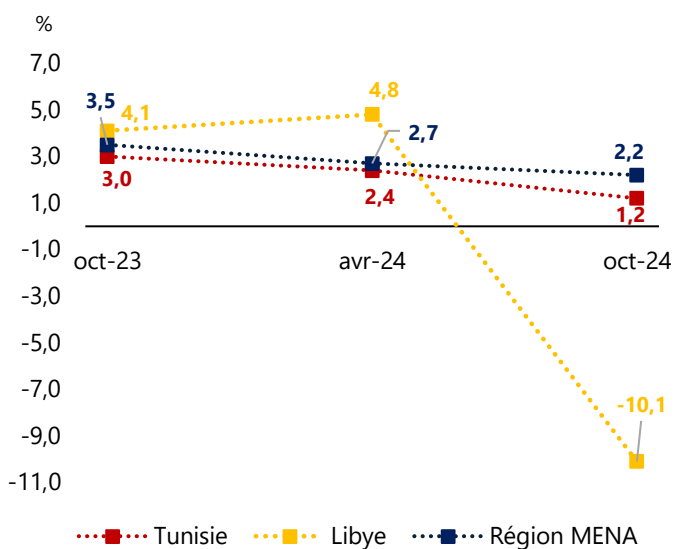
L'économie libyenne connaît un ralentissement en 2024 du fait de la crise institutionnelle et de blocages pétroliers

Concernant la Libye, après avoir rebondi à 10,2% en 2023, le taux de croissance devrait ralentir et s'établir à 2,4% en 2024 (contre une prévision de 7,8% en avril), en raison notamment de la crise institutionnelle autour de la Banque centrale et des blocages pétroliers. Pour 2025, l'activité économique devrait accélérer à 13,7%, soutenue par une production estimée à 1,4 M b/j. Pour rappel, la Banque mondiale anticipe de son côté une contraction de l'économie libyenne de 10,1% en 2024. Les écarts de prévisions peuvent s'expliquer par les difficultés d'accès aux statistiques nationales et à l'instabilité politique qui compliquent l'élaboration des scénarios macroéconomiques.

Evolutions des prévisions du FMI et de la Banque mondiale de la croissance économique en 2024.



Source : FMI



Source : Banque mondiale

Tunisie

L'ARP approuve l'augmentation de capital de la banque TSB par l'Etat Tunisien

Le 29 octobre 2024, l'ARP a [annoncé](#) l'approbation du projet de loi permettant à l'État tunisien de souscrire en numéraire à l'augmentation de capital de la Tunisian Saudi Bank (TSB) pour un montant de 50 M TND (environ 15 M EUR). Fondée en 1981, la TSB est une banque à capitaux mixtes, détenue à parts égales par l'État tunisien et l'État saoudien. Cette souscription s'inscrit dans une opération d'augmentation de capital de 100 M TND (30 M EUR) approuvée en avril dernier par le conseil d'administration de la banque, sans modification de la répartition de l'actionnariat. Présente lors du vote de ce projet de loi, la ministre des Finances a rappelé que cette mesure intervenait dans le cadre d'un plan de sauvetage de la banque, confronté à des difficultés financières persistantes. L'augmentation de capital sera accompagnée de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie sur la période 2025-230 visant à renforcer la solidité et la compétitivité de TSB. Pour rappel, le secteur bancaire tunisien est composé de 22 banques résidentes, huit d'entre elles représentent à elles seule plus des trois quarts des actifs et de l'activité de crédit du secteur. Dans ce contexte, TSB demeure un acteur de petite taille, ses actifs représentant seulement 0,7% des actifs totaux du secteur en 2022.

Légère amélioration de l'activité de Tunisair sur les neuf premiers mois de l'année en 2024

D'après les données publiées par le Conseil du Marché Financier (CMF), l'entreprise nationale de transport aérien Tunisair a enregistré une légère hausse de son chiffre d'affaires (+0,5%) sur les neuf premiers mois de l'année en glissement annuel (g.a.) pour s'établir à 1,22 Md TND (près de 364 M EUR). Si le nombre de passagers transportés a progressé de 2,5% en g.a. à 1,98 M passagers, la recette moyenne par passager sur les vols réguliers a reculé de 513 TND (environ 153 EUR) à 501 TND (149 EUR). Concernant les dépenses d'exploitation, ces dernières ont atteint 1,05 Mds TND (310 M EUR), soit une hausse de 6,4% en g.a., tirée par l'augmentation de 3% en g.a. des dépenses en carburant à 335 M TND (100 M EUR) et de 10% en g.a. des redevances aéroportuaires à 285 M TND (85 M EUR). Les charges de personnel, qui constituent le troisième poste de dépenses

de Tunisaïr, ont quant à elles progressé de 6,8% en g.a. à 158 M TND (47 M EUR), malgré une réduction de 5% de son effectif (2 982 employés), en raison de hausses salariales réglementaires. L'endettement de la compagnie aérienne a légèrement diminué grâce au remboursement de plusieurs échéances, mais demeure élevé, atteignant 673 M TND (200 M EUR) à fin septembre 2024.

L'ARP approuve le prêt de 45 M EUR de la BEI à la STEG pour le projet ELMED

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a approuvé, le 29 octobre 2024, un accord avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour un prêt de 45 M EUR en faveur de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) dans le cadre du projet ELMED. Ce projet d'interconnexion électrique prévoit la construction d'un câble sous-marin de transport d'électricité d'une capacité de 600 MW et s'étendant sur 200 km entre la Tunisie (depuis Mlaâbi) et l'Italie (à Partanna). La construction puis l'exploitation de cette ligne sera assurée par la STEG et le gestionnaire du réseau de transport d'électricité italien Terna S.p.A. D'un montant total estimé à 850 M EUR, le projet ELMED bénéficie d'un soutien important des bailleurs via des prêts de la Banque Mondiale (268,4 M USD), de la BERD (45 M EUR), de la Banque allemande de développement (KfW, 35M EUR) et de la BEI. Ce projet est également soutenu en don par la Commission européenne via une importante subvention de 307,6 M EUR du mécanisme CEF « Connecting Europe Facility ». Ce projet, stratégique pour la Tunisie, doit lui permettre de renforcer sa sécurité énergétique et de réaliser sa transition énergétique vers les énergies renouvelables intermittentes, en interconnectant les réseaux électriques tunisien et européen, alors que le gouvernement tunisien ambitionne de porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique du pays à 35% d'ici 2030 et 50% d'ici 2035.

L'ONAS lance un appel d'offre pour la réhabilitation de la station d'épuration de Jbel Oust

L'Office national de l'assainissement (ONAS) a lancé le 28 octobre un [appel d'offres](#) pour la réhabilitation de la station d'épuration de Jbel Oust située dans le gouvernorat de Zaghouan dont le débit moyen journalier devrait atteindre 1750 m³/j pour répondre aux besoins du pays d'ici 2041. Ce projet sera financé sur l'enveloppe de la Phase 1 du « programme d'assainissement des petites villes de moins de 10 000 habitants » qui bénéficie d'un prêt 75 M EUR et d'un don de 1,9 M EUR de Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et d'un prêt de 59 M EUR de la Banque Africaine de Développement (BAD). Les offres devront être soumises avant le 24 décembre 2024.

Reprise de l'exploitation de phosphate de la mine de Redeyef

Après sept années d'interruption, l'exploitation de la mine de phosphate de Redeyef (Gabès) a redémarré mardi 29 octobre 2024. Son premier chargement a quitté la gare de Redeyef en direction de Ghannouche (Gabès) à bord d'un train de 18 wagons chargé de 864 tonnes de phosphate filtré. La Société nationale de chemins de fer tunisiens a annoncé le même jour que ce train faisait partie du lancement de la phase expérimentale pour la reprise de l'activité de transport du phosphate par chemin de fer depuis la gare de Redeyef. Son exploitation avait été interrompue en octobre 2017 à la suite d'inondations ainsi que d'un mouvement de protestation sociale de jeunes chômeurs réclamant un emploi sous la forme d'un sit-in depuis novembre 2020 et achevé samedi 26 octobre. Le président de la République Kaïs Saïed avait effectué une visite du site de Redeyef le 14 juin 2023 où il avait rencontré les demandeurs d'emploi qui souhaitaient voir la mise en place des accords conclus avec le gouvernement les années précédentes, à savoir leur embauche par le Compagnie de Phosphate de Gafsa (CPG) et la Société tunisienne de transport des produits miniers (Sttpm). La prochaine étape de cette phase expérimentale de reprise serait le chargement d'environ 1,4 M de tonnes de phosphate. La mine de Redeyef constitue une des six mines de la CPG qui envoie leurs contenus vers les six usines de transformation du Groupe Chimique Tunisien.

Transavia annonce le maintien pour 2025 de sa ligne Paris-Tozeur ouverte fin 2023

Lors d'une visite à Tozeur, le PDG de Transavia, Olivier Mazzucchelli a annoncé vouloir maintenir la ligne Paris Orly- Tozeur dont les résultats sur la première année du lancement ont été positifs. M. Mazzucchelli a pu s'entretenir avec le Gouverneur de Tozeur, M. Chahine Zribi et visiter plusieurs sites industriels, agricoles et touristiques afin de mieux comprendre les enjeux de développement de la région. La ligne Paris Orly – Tozeur avait été ouverte en octobre 2023 afin de stimuler l'arrivée de touristes étrangers dans le sud de la Tunisie. Le maintien de cette ligne s'inscrit dans l'objectif de l'accord signé le 26 juin 2024 par le PDG de Transavia France, et le Directeur Général de l'Office National du Tourisme en Tunisie (ONTT), Helmi Hassine, visant à porter à deux millions le nombre annuel de touristes français en Tunisie d'ici à 2030. Déjà présente en Tunisie avec cinq destinations (Tunis, Djerba, Monastir, Sfax et Tozeur), la compagnie s'était engagée à porter sa capacité de transport à 1,7 M de sièges aller-retour en 2024.

Libye

30ème Forum Libyo-italien

Le Premier ministre du gouvernement d'unité nationale (GUN), Abdelhamid Dbeiba et son homologue italienne, Giorgia Meloni, ont inauguré ce mardi la 30^{ème} session du Forum libyo-italien à la Foire internationale de Tripoli, avec la participation de plus de 150 entreprises italiennes. A cette occasion, Giorgia Meloni a annoncé la reprise des vols de la compagnie italienne « ITA Airways » vers la Libye, à partir de janvier prochain. En marge du forum, le ministre de l'Economie du GUN, Mohamed Al-Hwejj, et son homologue italien ont signé un protocole d'accord pour la coopération entre les autorités de l'aviation civile des deux pays. Le ministre libyen des transports, Mohamed Al-Shahoubi, a également annoncé l'activation de l'accord de coopération entre les deux pays et l'approbation d'un contrat avec la société italienne Todini Construction pour mettre en œuvre des projets d'infrastructure dans le secteur routier, à savoir le développement de la route Khoms-Azizia de 134 km et de la route Azizia-Ras Ajdair de 160 km. Le GUN a également signé avec le gouvernement italien, six autres accords de coopération dans les domaines de la gouvernance locale, du commerce afin de faciliter l'accès des produits libyens aux marchés européens, de la finance, du développement humain, de la santé afin de développer le système de santé en Libye via la gestion et l'exploitation d'hôpitaux.

Reprise des activités d'exploration de Eni, BP et OMV en Libye après une interruption de plus de dix ans

La National Oil Corporation (NOC) libyenne a annoncé la reprise des activités d'exploration en Libye des entreprises pétrolières [Eni](#), [BP](#) et [OMV](#) après plus de 10 ans d'interruption. Eni a repris ses activités d'exploration après 14 ans d'interruption dans la zone B (96/3) du bassin de Ghadames qu'elle exploite en partenariat avec BP et l'Autorité libyenne d'investissement, où le premier puits d'exploration, A1-96/3 (Prospect Hasheem), a été foré et Mellitah Oil & Gas, supervise les opérations de forage pour ce puits qui devrait atteindre une profondeur finale d'environ 3 147 mètres. La société autrichienne OMV reprend également ses activités après une interruption de 13 ans dans la parcelle (106/4) du bassin de Sirte, pour achever les opérations de forage du puits d'exploration B1-106/4 (Hurricane Hope). La compagnie libyenne Zueitina Oil Operations sera associée à OMV dans le cadre de cette opération et supervisera le forage du puits, qui devrait atteindre une profondeur finale de 10 130 pieds (3 087 mètres). En septembre 2023, l'entreprise avait levé le cas de force majeure qui bloquait l'exécution de ses obligations contractuelles en Libye sur l'exploration des champs pétroliers. Enfin, Repsol se prépare à reprendre le forage dans le bassin de Murzuq.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtrésor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.